



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 9 mars 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en place d'une plateforme d'accueil et d'accompagnement des ressortissants ukrainiens en Dordogne

La situation que subit l'Ukraine depuis le 24 février 2022 a d'ores et déjà poussé à l'exil plusieurs centaines de milliers de personnes, dont de nombreuses familles, majoritairement des femmes et des enfants. Comme l'a indiqué le Président de la République dans son discours du 25 février dernier, « la France, comme tous les autres pays européens, prendra toute sa part dans l'accueil des ressortissants ukrainiens ».

Les services de l'État en Dordogne sont pleinement mobilisés en lien avec l'Union des maires et le Conseil Départemental pour organiser l'arrivée des ressortissants ukrainiens et faire face à leurs besoins de prise en charge.

C'est **l'association APARE** (Association Périgourdine d'Action et de Recherche sur l'Exclusion) qui est chargée par la préfecture de mettre en place la plateforme pour l'accueil de ces réfugiés. Elle procédera à une première évaluation des besoins des personnes et réorientera vers l'ensemble des partenaires concernés pour l'hébergement, l'accompagnement des familles, l'accès aux soins, l'éducation, les titres de séjours, etc.

Tous les réfugiés en provenance d'Ukraine sont invités à se faire connaître de cette plateforme, y compris ceux déjà arrivés en Dordogne depuis la semaine dernière.

Pour toutes les personnes ou les structures accueillant des ressortissants ukrainiens, une adresse mail dédiée est mise en place accueil.ukrainiens@apare.fr. Elle permettra de répondre aux interrogations relatives à l'accompagnement des réfugiés et le cas échéant la prise de rendez-vous avec des travailleurs sociaux de l'association.

L'accueil est ouvert prioritairement sur rendez-vous tous les après-midi du lundi au samedi de 14h à 17h30 au 143 rue Combes des dames à Périgueux.

Pour mémoire, l'adresse mail mise en place par la préfecture pour le recensement des propositions d'hébergement reste opérationnelle : pref-france-ukraine-hebergement@dordogne.gouv.fr.

